



Une association pour  
**ré-agir** au féminin

*“Il n’est nullement question de faire gouverner la société  
par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas  
mieux gouvernée  
par les hommes et par les femmes.”*

*John Stuart Mill*

### **Préfecture du Rhône - Débat Identité Nationale, 22 janvier 2010 Intervention Michèle Vianès**

Regards de femmes, association loi de 1901, reconnue d'intérêt général, ONG avec statut spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU, féministe, donc qui agit pour l'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes, et laïque. La laïcité est l'outil politique d'émancipation et d'autonomie des femmes par rapport aux religions et idéologies ou coutumes patriarcales. Elle favorise le vivre ensemble par delà les différences.

Notre association, confrontée aux tentatives de régression des droits des femmes menées par les machistes et autres obscurantistes cultivant ressentiment et haine de l'Autre, à commencer par les femmes, a produit un ensemble multimédia en 2007 avec l'aide de l'Etat en région, de collectivités territoriales et de l'Acse « **Les 10 mots qui font la France comprendre la citoyenneté pour vivre ensemble dans la République** » pour pouvoir répondre aux offensives contre la République, ses principes et ses valeurs. Maintien dans l'ignorance de la construction des principes, perversion des mots qui les désignent rendent nécessaire de les rappeler si on souhaite favoriser le lien social entre les citoyennes et citoyens, les résidents non-nationaux et les visiteurs.

**La République Française est « indivisible, laïque, démocratique et sociale »**. L'Etat est garant de l'intérêt général au dessus des intérêts particuliers, y compris collectifs-privés (groupes économiques, ethniques, géographiques, religieux, tribaux, etc.).

Le lien civique doit avoir la prééminence sur tous les particularismes historiques ou religieux, sur les solidarités domestiques ou claniques. Ceci n'implique pas que ces particularismes soient éliminés, mais subordonnés aux lois de l'Etat, décidées par les représentants du peuple, élus démocratiquement. L'exigence républicaine, opposée à l'exubérance irrationnelle des incivilités, demande à chacun et à chacune un effort sur soi : c'est l'unique moyen de faire coexister des individus qui ne partagent pas les mêmes convictions. « *L'essence d'une Nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun et aussi que tous aient oublié bien des choses.* » (Ernest Renan).

La Nation est un produit de l'histoire dont l'existence n'est pas figée. Avec un idéal d'égalité civile et absolue, contre les privilèges territoriaux, sociaux, religieux, la Nation est considérée comme une communauté de citoyens, c'est-à-dire de tous ceux qui décident, par débat puis vote. La République ne repose que sur l'énergie (la Vertu) de ses citoyens qui se reconnaissent dans «un espace commun » et une communauté d'affection (Saint Just), un « nous » qui permet l'intégration psychologique, préalable à toute intégration sociale. **La vie collective se construit entre citoyens qui se considèrent égaux quels que soient leur sexe, leur origine, leur divergence d'opinions**

La loi identique pour tous et le refus des privilèges et des particularismes constituent la tradition républicaine. La loi est indispensable pour que la liberté de chacun respecte celle des autres. La liberté a des limites. Une liberté sans limites engendre la loi du plus fort, du plus riche, du plus vociférant, du plus manipulateur. Dans la devise républicaine française, la liberté est associée à l'égalité et à la fraternité parce que la fraternité républicaine empêche la liberté d'engendrer des privilèges et l'égalité d'engendrer l'oppression.

La réalisation de la liberté, sa pratique politique suscitent inévitablement des tensions entre intérêts particuliers pouvant être contradictoires. **La loi seule permet aux libertés des uns et des autres de cohabiter** plutôt que de s'opposer, de se renforcer, même en se limitant mutuellement, plutôt que de se

33, rue Bossuet - 69006 LYON - Tél. 06 10 39 94 87 - Fax 04 78 08 93 16

[www.regardsdefemmes.com](http://www.regardsdefemmes.com) - e-mail : [rdf@regardsdefemmes.com](mailto:rdf@regardsdefemmes.com)

Réunion mensuelle 37, rue Bossuet - salle n° 1 (interphone) 3eme jeudi du mois à partir de 18 heures

**Association, loi de 1901, ONG avec statut spécial au conseil économique et social de l'ONU**

détruire, d'être libres ensemble. Unique moyen de faire coexister des individus qui ne partagent pas forcément les mêmes convictions, cette exigence demande à chacun et chacune un effort sur soi.

Pour instaurer des lois identiques pour tous et refuser privilèges ou particularismes, il ne saurait y avoir de droits civils et familiaux particuliers, de droits religieux, de droit locaux ou territoriaux, de droits élaborés par chaque profession, etc. Personne ne peut prétendre, en raison d'un quelconque différentialisme, avoir des droits différents. **On ne saurait tolérer n'importe quoi, au nom de traditions ou d'une distorsion dévergoncée du droit.** Le choix personnel n'est pas un droit que la République doit accorder.

D'autant plus que toutes les opinions ne se valent pas et ne s'équivalent pas. L'esclavage a longtemps été considéré comme une situation normale. Or les besoins d'un groupe ne justifient jamais la servitude d'autres êtres humains. « *Si on ne peut cultiver les Antilles qu'avec des esclaves, il faut renoncer aux Antilles* » (Victor Schœlcher).

**Le voile des femmes, marquage archaïque possessionnel et obsessionnel du corps féminin, est un stigmate de servitude, volontaire ou forcée, de discrimination, de séparation, de fantasmes sexuels.** Il considère les femmes comme propriété de leur mari et intouchables par les autres. C'est le cheval de Troie de l'islam politique pour montrer sa capacité d'occupation des espaces et des esprits. La stratégie de prise de contrôle sur le corps des femmes par l'obéissance à un code vestimentaire de « bonne conduite » est inacceptable.

Dans l'espace public, de plus en plus de fillettes portent le voile islamique, ce marqueur archaïque et « claustrant » de l'oppression des femmes. De plus en plus de femmes sont enveloppées dans une « burqa » qui les couvre entièrement **afin que même dehors, elles restent « dedans ».** **C'est leur voler leur identité puisqu'elles ne doivent pas être identifiables.**

**Si la femme voilée est le modèle, comment s'étonner de leur multiplication ?** Comment les enfants - filles et garçons - perçoivent l'espace public si leurs mères ou leurs sœurs doivent se cacher pour sortir ? Si les fillettes sont sources de désordre et doivent cacher leurs cheveux dans l'espace public pour protéger les garçons, considérés définitivement comme incapables de maîtriser leurs pulsions, cela engendre des représentations totalement contradictoires avec le principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

**La République doit protéger celles qui refusent ce stigmate,** rougi par le sang des femmes musulmanes violées, fouettées, lapidées, étranglées, brûlées parce qu'elles ont refusé de le porter.

Tolérer le voile islamique sous prétexte que les femmes ou fillettes qui le portent sont de confession ou de filiation musulmane est du racisme. **Ne soyons ni dupes ni complices.** Le relativisme culturel est bien du racisme puisqu'il englobe toutes les femmes supposées appartenir à un groupe religieux et leur interdit l'accès aux droits universels fondamentaux.

**Les droits universels ne sont ni occidentaux, ni orientaux, ni septentrionaux, ni australs.** L'universel n'est pas la négation du particulier, mais permet d'émanciper chaque personne de toute tutelle oppressive et d'assumer le particulier de façon non fanatique. Concilier universalité émancipatrice et individu particulier est le fondement de nos valeurs républicaines.

Accepter les demandes d'exceptionnalité, de « passe-droits », de dérogations aux lois et règles, c'est légitimer des chefs religieux dans leur volonté de défaire les lois du pays pour les remplacer par leur interprétation de textes religieux. C'est surtout les laisser opprimer tranquillement leurs coreligionnaires, à commencer par les femmes.

Fermer les yeux et renoncer, par compassion insensée, à appliquer les lois votées démocratiquement par le peuple souverain ou ses représentants, c'est être complice de cette oppression.

La vigilance citoyenne doit s'exercer face à toutes les demandes qui ignorent le bien commun, créent des tensions qui ne peuvent aboutir qu'à des conflits ou des exclusions et à fragmenter la société. Thucydide avertissait déjà : « Il faut choisir : se reposer ou rester libre ».